



Reliance
évaluer
accompagner
orienter

Madame Valérie SIMONET
Présidente
Conseil départemental de la Creuse
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex

EDW/YR/1249

Limoges, le 18 novembre 2024

Madame la Présidente,

L'association Reliance met en œuvre depuis décembre 2022 l'expérimentation du dispositif Mesure d'Accompagnement Protégé (MAP 23), selon la convention de partenariat signée en juillet 2022 par la Caisse d'Allocations Familiales de la Creuse, La Préfecture de la Creuse, Le Tribunal Judiciaire de Guéret et le Conseil Départemental de la Creuse.

Des comités de pilotage ont eu lieu depuis 2023, à raison de deux par an, permettant de faire des points d'étape sur l'avancée de la mise en œuvre du dispositif. Un bilan a été fait en novembre 2023 permettant d'établir que l'objectif 2023 avait été dépassé (14 MAP prises en charge pour un objectif de 12). Un bilan sera réalisé en décembre 2024 pour établir les statistiques annuelles, et l'objectif est à nouveau d'ores et déjà dépassé. L'association RELIANCE présentera son budget prévisionnel 2025 avec un objectif de mesures similaire de 15 mesures sur l'année afin de répondre aux besoins du territoire.

Aussi, j'ai l'honneur de solliciter une subvention de fonctionnement de 48 000€ au bénéfice de Reliance afin de maintenir l'expérimentation du dispositif MAP sur 2025.

Je vous remercie pour l'intérêt que vous accorderez à ma demande et, comptant sur l'engagement du Conseil Départemental pour soutenir les actions de l'association, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueuses salutations.

Evelyne DOM-BRUNIE

Présidente